

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2887

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Dispositif d'animation du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) du territoire Saône Mont D'Or - Attribution d'une subvention au Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont D'Or

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2887**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Dispositif d'animation du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) du territoire Saône Mont D'Or - Attribution d'une subvention au Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont D'Or**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or est un regroupement de 16 communes qui compte près de 48 000 habitants. C'est un établissement public de coopération intercommunale qui a pour objectif de mener des projets ou des actions que les communes ne peuvent réaliser seules.

Il existe ainsi, depuis 1999, une convention d'animation économique entre la Communauté urbaine de Lyon et ce Syndicat, qui prévoit l'exercice de 2 missions principales :

- accompagner les entreprises dans leurs projets, dans leurs démarches de développement par le biais d'actions individuelles ou collectives,
- impulser une dynamique économique au territoire.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), développe, depuis quelques années, une politique d'encouragement à des déplacements domicile-travail plus durables en incitant à la mise en œuvre de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE). L'objectif principal est de réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour effectuer ces déplacements.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2009

Dans ce contexte, le Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or a lancé, depuis 2009, une démarche de PDIE, en partenariat avec 10 entreprises du territoire engagées dans ce dispositif et représentant environ 2 000 salariés.

c) - Bilan

Dans la continuité de ce travail, un plan d'actions concrètes a été élaboré, visant à développer les déplacements multimodaux : encourager les déplacements en transports en commun, le développement du covoiturage, le développement des modes doux et communiquer sur les modes alternatifs à la voiture individuelle. L'action prioritaire, conduite en 2011, a été le recrutement du poste d'animateur mobilité, élément essentiel du dispositif pour accompagner les entreprises dans le dispositif mais également les démarches collectives de mobilité (lycées, collèges, centre-ville de Neuville sur Saône, hôpital, etc.).

d) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

Afin de faire vivre de manière concrète ce plan d'action et obtenir des résultats concrets en termes de changements de comportements de mobilité, le Syndicat intercommunal a souhaité se positionner de manière durable dans l'animation d'un dispositif global de mobilité. En effet, l'animation d'un dispositif mobilité est un élément essentiel pour en assurer la réussite. Pour ce faire, le Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or a mis en place un poste de "conseiller en mobilité" sur une durée de 2 ans, permettant d'accompagner les entreprises du territoire dans l'évolution de leurs pratiques de déplacements domicile-travail et professionnels. Ce poste s'inscrit largement comme une des déclinaisons de l'agenda 21 Val de Saône à travers l'action 12-2 "mise en œuvre d'un PDIE sur les zones d'activités" en lui donnant une visée très opérationnelle.

A l'instar de ce qui est mis en place sur d'autres territoires, le Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or sollicite le soutien de la Communauté urbaine pour ce poste d'animateur mobilité.

Par délibération n° 2011-2472 du 17 octobre 2011, la Communauté urbaine a accepté de soutenir ce poste pour l'année 2011 et il s'agit à présent du soutien pour l'année 2012 sur la base du plan de financement suivant :

Région Rhône-Alpes	17 708 €
Communauté urbaine de Lyon	10 000 €
Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or	7 498 €
entreprises engagées dans le dispositif	9 545 €

Afin de soutenir cette démarche de mobilité durable, il est proposé d'autoriser l'attribution d'une subvention de 10 000 € en 2012 au Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or, montant identique à celui attribué en 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € sur l'année 2012 au profit du Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 380 - fonction 020 - opération n° OP02O2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.